

La figure qui illustre la couverture s'inspire d'un hiéroglyphe représentant l'oeil pénétrant d'Horus, le tout-puissant dieu du ciel, de l'ancienne Égypte. Divisé en parties, cet «oeil aérien» servait à calculer les fractions. Curieusement, plutôt qu'un nombre entier, ou parfait, la somme de ses parties égalait 63/64. De même, le processus de vérification n'atteindra probablement jamais la perfection.

De nos jours, l'un des éléments essentiels du processus multilatéral de vérification aux fins du contrôle des armements, est sans doute le système de télédétection qui, déployé dans l'espace, fait figure «d'oeil aérien» discret. Diverses méthodes de vérification, notamment l'utilisation de capteurs aéroportés et au sol, ainsi que certaines formes d'inspection sur place et de surveillance, ajoutent à l'efficacité de ce système opérant dans l'espace. Comme l'oeil d'Horus, l'oeil de la vérification est la somme de tous ces moyens techniques. Il reste que la vérification matérielle ne constituera pas nécessairement une solution définitive. Il est même probable que le processus reste entaché d'une certaine incertitude. En conséquence, la vérification ne sera adéquate et efficace que si l'on fait appel à l'élément intangible qu'est le jugement, représenté par la partie cachée de l'oeil d'Horus.

Études sur la vérification du contrôle des armements

- N° 1 *Document de travail théorique sur le concept de la vérification de la limitation des armements*, par F.R. Cleminson et E. Gilman, janvier 1986.
- N° 2 *Le rôle des instruments astronomiques dans la vérification aux fins du contrôle des armements*, par Chris A. Rutkowski, Université du Manitoba, septembre 1986.
- N° 3 *L'expérience du Sinaï : Quelques leçons en matière de vérification du contrôle des armements et de gestion des risques*, par Brian S. Mandell, Norman Paterson School of International Affairs, Université Carleton, Ottawa, septembre 1987.